



Loi Blanquer

Le vote des députés du Puy-de-Dôme

Le projet de loi « Pour une école de la confiance » a été adopté à la majorité, en première lecture, à l'Assemblée nationale, le 19 février 2019.

Quels sont ceux qui ont voté pour la casse de l'école primaire ?



André CHASSAIGNE

Gauche démocrate et
Républicaine

A voté **CONTRE**



Michel FANGET

Modem

A voté **POUR**



Christine
PIRES-BEAUNE

Socialiste

A voté **CONTRE**



Valérie THOMAS

LaRM

A voté **POUR**



Laurence
VICHNIEWSKY

Modem

A voté **POUR**

[En savoir plus sur les résultats du scrutin](#)

Pour rappel, cette loi prévoit des dispositions très graves

- **Restriction** de la liberté d'expression des enseignants ;
- **Regroupement imposé des écoles** sous la coupe hiérarchique des principaux de collèges, écoles dont l'existence même disparaît (que devient le conseil d'école, des maîtres ?) ;
- **Suppression de fait** des directions d'écoles ;
- **Subvention aux écoles maternelles privées**, au détriment des maternelles publiques ;
- **Recrutement d'étudiants précaires et non-formés**, qui pourront être placés en responsabilité dans les classes dès la 2e année de licence ;
- **Redécoupage territorial** (possibles fusions d'académies, de DSDEN etc...) et **disparition annoncée du CDEN** qui est pourtant une instance décisionnaire importante (carte scolaire, rythmes scolaires etc.).



Aucune négociation: retrait de la loi Blanquer



1er syndicat des enseignants du 1er degré